



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Vous l'avez remarqué : des difficultés de circulation importantes, avec notamment des fermetures en journée, sont actuellement observées sur le tronçon de la rue d'Yvetot correspondant au centre-bourg.

Nous vous rappelons que, malgré ces conditions particulières, vos commerces restent ouverts, et continuent de vous accueillir avec le sourire.

Les premières phases de travaux étant terminées, de nombreux stationnements sont disponibles à proximité immédiate du linéaire

commercial de la rue d'Yvetot. Certains de ces emplacements comprennent des places PMR, ou encore des places en arrêt-minute. La signalisation appropriée sera mise en place dès que possible.

Vous retrouverez ainsi 28 places sur le parking de la rue d'Yvetot (en face de la Poste), 18 places sur celui de la rue de Croix-Mare (à côté de la RPA), 5 places rue de Caudebec (en face de l'école/bibliothèque), ainsi que 11 places rue de Duclair (entre le carrefour et l'église). Enfin, la place de la mairie sera conservée en l'état jusqu'en début d'année prochaine et permettra ainsi, pendant les fêtes de fin d'année, de conserver quelques places supplémentaires juste à côté de la mairie, en attendant la réfection finale du dernier tronçon de la rue d'Yvetot.

GARDERIE FRÉVILLE

Après de longs mois d'attente et d'incertitudes, la nouvelle garderie périscolaire est enfin opérationnelle. Suite à la validation par les autorités compétentes (CAF et PMI), le bâtiment entrera en service **à compter du jeudi 21 novembre**.

Cette nouvelle construction, à proximité directe de l'école maternelle et de la cantine, permet un accueil plus adapté des enfants avant et après la classe.

Ce lieu sera aussi utilisé de temps à autre, pour accueillir deux services intercommunaux, le Relais Petite Enfance ainsi que le Lieu d'Accueil Enfant Parent.

MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE DOLTO

Le service de ludothèque est toujours disponible pour un prêt de jeux de société, pour tous les âges. Si vous ne l'avez pas encore expérimenté, c'est à vous de jouer !

La malle vagabonde est toujours en place et son contenu a été renouvelé. Venez plonger dans de nouveaux univers à travers des mangas, livres, jeux, et autres ouvrages.

Enfin, la fin d'année sera marquée par le départ de notre bibliothécaire, Carole, qui fait valoir ses droits à la retraite.

Depuis quelques jours, elle travaille avec Violette qui va lui succéder, nous lui souhaitons la bienvenue.

BULLETIN MUNICIPAL – ÉTAT CIVIL

L'élaboration du bulletin municipal est en cours. Votre enfant est né en 2024 ? Vous souhaitez que sa naissance soit répertoriée à la rubrique « État civil » du bulletin ? Merci d'adresser ses nom, prénom et date de naissance à la mairie, pour **le 3 janvier 2025 au plus tard**, afin de confirmer votre choix.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La commune de Saint Martin de l'If dote la cantine d'un nouveau véhicule électrique pour la livraison des repas à la salle polyvalente de Betteville, où déjeunent les écoliers.

Comme le précédent, ce véhicule est évidemment équipé d'un système de suivi de température afin de respecter la chaîne du froid pour le transport des repas.

Une borne de recharge est installée dans les nouveaux locaux des services techniques. Ainsi la livraison quotidienne des repas ne générera plus de gaz à effet de serre.

Focus sur le Conseil Municipal

Lors des réunions des 6 septembre et 24 octobre derniers, le Conseil Municipal, notamment :

- a entériné une nouvelle fois l'intégration des réseaux et d'assainissement du lotissement George Sand dans le domaine public,
- a décidé de rééquiper la commune d'un défibrillateur, dont l'achat s'élèvera à 750 € TTC (subvention déduite),
- a choisi de renouveler l'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité Logement pour 2024 (coût de 1 334,56 €),
- a approuvé la mise en place d'un règlement communal pour les cimetières de Betteville, Fréville et Mont de l'If,
- a validé l'amendement au règlement de location de la salle de Betteville, qui n'autorise désormais qu'une location par famille et par an,
- a voté, outre la distribution de bons d'achats en lieu et place du traditionnel Colis des Aînés (voir article dédié), des mesures visant à réduire la pression financière subie par certains commerçants (notamment en raison de l'allongement des travaux de rénovation du bourg), pour un budget global de 8 083,64 €.

Rappel : retrouvez les comptes rendus complets sur <https://www.saintmartindelif.fr>

TAXES FONCIÈRES 2024

Pour 2024, le Conseil Municipal a notamment voté le maintien du taux moyen de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 23,18 % (taux effectif depuis 2020). Cependant, la TFPB augmente, mais pourquoi ?

En 2024, l'augmentation de la taxe sur le foncier bâti sera notamment due :

- à l'augmentation de l'indice de la location : il s'agit du coefficient de revalorisation des valeurs locatives, qui est fixé chaque année par la loi de finances (+ 3,90 %), et dépend donc de l'État,
- au lissage des taux des anciennes communes de Saint Martin de l'If pour parvenir à un taux communal unique qui s'appliquera à tous les habitants à partir de 2028.

Les autres taxes immobilières subissent également le lissage des taux lié à la fusion des communes, ainsi que la révision des bases d'imposition (+ 3,92 % pour la taxe sur le foncier non bâti, - 5,00 % pour la taxe d'habitation). Concernant la taxe d'habitation, il faut par ailleurs noter que les communes ne conservent que le produit de la TH sur les résidences autres que principales (résidences secondaires, logements vacants...).

COMMUNE RECHERCHE MÉDECINS

Vous le savez, le Docteur Delamare a donné de nouvelles orientations à sa carrière et a quitté le pôle médical de Saint Martin de l'If. Malgré quelques contacts, les deux cabinets réservés aux médecins généralistes sont donc de nouveau vacants, excepté lors des interventions du Docteur Lemonnier.

La commune va renforcer la communication autour de la recherche de ses médecins. Dans les prochaines semaines, de nouveaux canaux seront explorés,

notamment l'installation de banderoles aux abords de la commune.

N'hésitez pas à passer l'information autour de vous. La municipalité s'est déjà engagée à proposer des conditions d'accueil avantageuses. Faites passer le mot !

COLIS DES AÎNÉS

Depuis quelques années, la commune de Saint Martin de l'If offre traditionnellement à ses Aînés un colis gourmand à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ce colis, même s'il ne fait pas l'unanimité, est largement apprécié.

Toutefois, la municipalité souhaite satisfaire davantage de bénéficiaires. Elle entend aussi, par la même occasion, donner un coup de pouce aux commerces ayant souffert des travaux de rénovation du bourg.

Pour la fin d'année 2024, les Aînés de Saint Martin de l'If recevront donc, en lieu et place du traditionnel colis, des bons d'achats, d'une valeur totale de 25€, qu'ils pourront utiliser chez les commerçants participants à l'opération, pour un ou plusieurs achats plaisirs et personnalisés.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires du pin et du chêne sont des insectes (papillons) qui, au stade chenille, sont recouverts de poils urticants, nocifs pour les humains et certains animaux (chats, chiens, chevaux...).

Présentes sur notre territoire depuis 2023, il est nécessaire de prendre certaines précautions lorsqu'il y a un risque d'exposition à ces soies urticantes. Par ailleurs, quelques auxiliaires du jardin (mésanges, chauve-souris notamment...) sont des armes efficaces pour lutter contre leur prolifération.

Retrouvez plus d'informations sur le site de la commune :

<https://www.saintmartindelif.fr/chenilles-proceSSIONNAIRES>



Mairie de Saint Martin de l'If
47 rue d'Yvetot – Fréville – 76190 Saint Martin de l'If

Mairie de Saint Martin de l'If : 02.35.91.27.15
Mairie de Betteville : 02.35.91.27.60
Site web : <https://www.saintmartindelif.fr>
Facebook : Commune de Saint Martin de l'If



Directeur de la publication
Sylvain GARAND

Rédaction, conception, réalisation et impression
Mairie de Saint Martin de l'If
Commission Communication
Tirage : 800 exemplaires